2019

DIRECTION
TRANSITION
ECOLOGIQUE

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SENART EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Direction de la Transition Ecologique

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

DEVELOPPEMENT DURABLE

PREAMBULE

LA TRANSITION ECOLOGIQUE, SOCIALE ET INCLUSIVE : MISE EN ACTION DE DEMARCHES COMPLEMENTAIRES ET CONNECTEES

En 2019, la mise en œuvre de la Transition écologique, sociale et inclusive s'est concrétisée au travers de 4 démarches structurantes, connectées entre elles de la manière suivante :

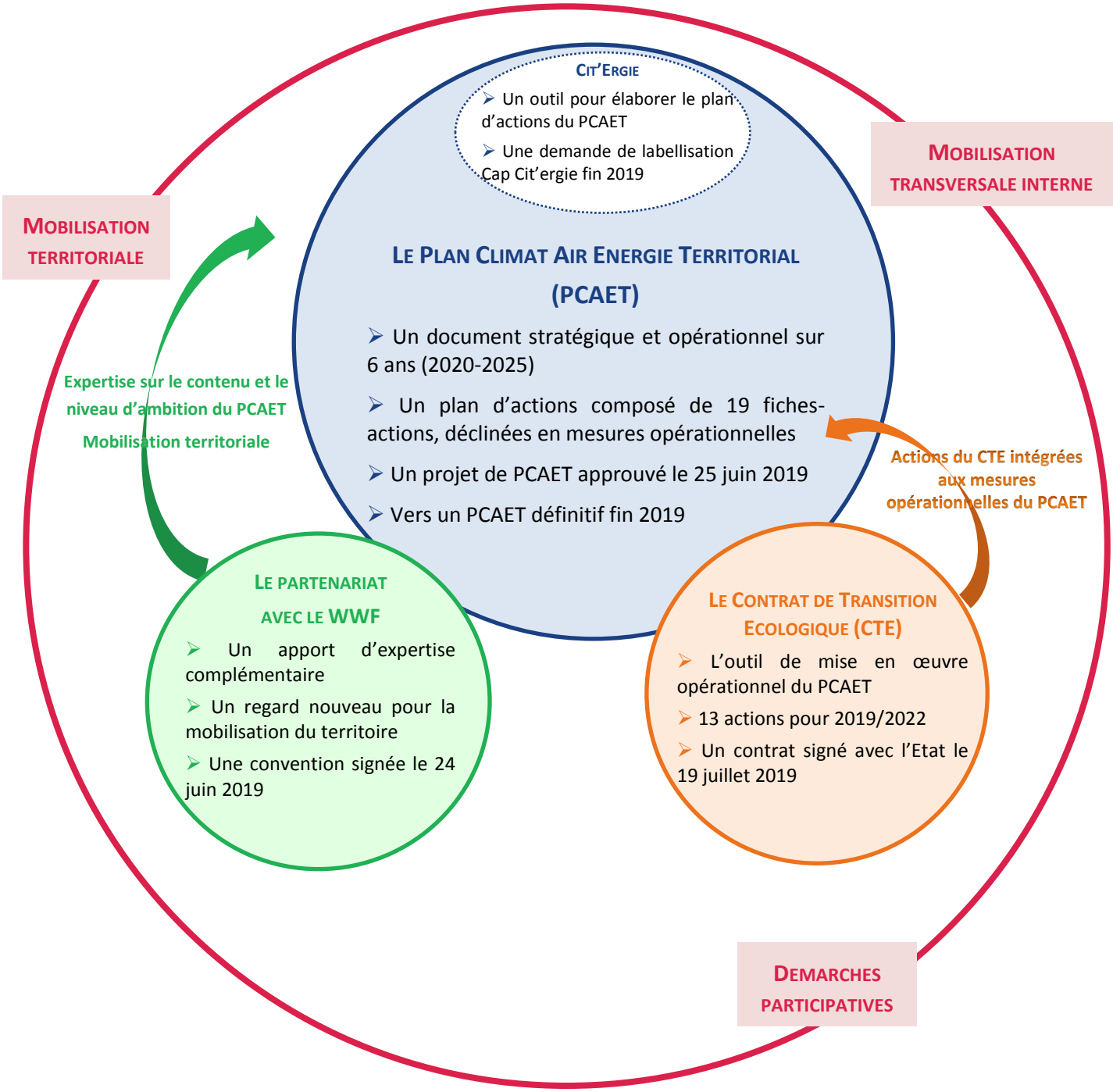

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Structuré autour de 4 axes stratégiques, le plan d'actions du futur PCAET de Grand Paris Sud se décline de la manière suivante :

➢ **Une transition énergétique de proximité qui impacte positivement sur le quotidien des habitants et des usagers**

Action 1.1 : Éduquer et sensibiliser aux enjeux Climat-Air-Énergie

Action 1.2 : Créer une dynamique territoriale pérenne

Action 1.3 : Accompagner les ménages pour réduire la facture énergétique

Action 1.4 : Favoriser la rénovation énergétique des logements

Action 1.5 : Préserver un cadre de vie sain et de qualité

➢ **Vers une agglomération plus sobre et résiliente**

Action 2.1 : Favoriser un aménagement un urbanisme durables

Action 2.2 : Anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique

Action 2.3 : Développer et promouvoir les mobilités durables

Action 2.4 : Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés

➢ **Vers une agglomération plus autonome, qui valorise ses ressources locales et productrices de valeur**

Action 3.1 : Développer et soutenir une agriculture urbaine et durable

Action 3.2 : Se doter d'une stratégie alimentaire territoriale

Action 3.3 : Promouvoir et accompagner le développement des énergies renouvelables et de récupération

Action 3.4 : Développer les réseaux de chaleur alimentés en énergies renouvelables et de récupération

Action 3.5 : Réduire l'impact "Climat-Air-Énergie" des déchets

Action 3.6 : Développer l'économie circulaire

➢ **Une agglomération innovante**

Action 4.1 : Agir pour une agglomération exemplaire

Action 4.2 : Accompagner les collectivités dans leurs démarches de transition énergétique et écologique

Action 4.3 : Développer et promouvoir les éco-entreprises et les filières innovantes du territoire

Action 4.4 : Contribuer à l'émergence, soutenir et promouvoir les actions innovantes et les opérations pilotes

L'ensemble des réalisations 2019 présentées au sein de ce Rapport de Développement Durable contribuent aux actions du futur PCAET.

LE CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CTE)

Le CTE vise à enclencher une dynamique pérenne à l'échelle d'un territoire en mobilisant plus particulièrement les acteurs économiques.

Ce contrat s'articule autour d'un fil rouge « la Transition écologique, sociale et inclusive », pour un projet qui « fait sens ».

Le plan d'actions du CTE s'articule autour de 5 « orientations stratégiques » et se décline en 13 fiches-actions de la manière suivante :

➢ **Réduction des fragilités énergétiques du territoire et de ses habitants et usagers**

- Plan de rénovation énergétique du bâti communautaire
- Massification de la rénovation énergétique des logements :
- Plan de Mobilité Inter Entreprises - Mise en œuvre du PMIE Evry Sud–Corbeil-Essonnes
- Plan Local des Déplacements
- Mise en œuvre du Plan Vélo
- Expérimentation lissage heure de pointe

➢ **Un accès à une alimentation saine et abordable pour tous**

- Réalisation d'une stratégie agricole et alimentaire partagée entre Cœur d'Essonne agglomération et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

➢ **Des espaces naturels et aquatiques pour chacun, un cadre de vie pour tous**

- Construction et mise en œuvre d'une stratégie communautaire pour la biodiversité – Elaboration d'un Schéma Directeur
- Valorisation de la Seine et de ses berges sur le territoire de GPS

➢ **Des formations, des emplois locaux, et des filières de demain**

- Plan stratégique d'équipement du territoire en stations d'avitaillement en énergie décarbonée
- Eco-Entreprises du territoire : partage et valorisation des savoir-faire

➢ **Vers un territoire producteur d'énergies renouvelables**

- Développement des réseaux de chaleur et alimentation en énergies renouvelables et de récupération
- Valorisation énergétique du site épuratoire Exona-Evry-Courcouronnes

Ces actions ont été intégrées aux premières mesures opérationnelles du PCAET de Grand Paris Sud.

Au sein du présent Rapport de Développement Durable, les réalisations 2019 liées aux actions du CTE sont marquées ainsi :

LE PARTENARIAT AVEC LE WWF

Grand Paris Sud a la volonté d'agir localement de manière pragmatique et ambitieuse et de faire de la transition écologique et énergétique un facteur d'inclusion territoriale, économique et sociale.

Pour ce faire, Grand Paris Sud a souhaité s'associer au WWF France, qui partage ces objectifs. Le partenariat s'est formalisé par une convention-cadre, d'une durée de 3 ans (2019-2021) qui vise à :

- Soutenir la consolidation et la mise en œuvre d'une vision ambitieuse de la transition écologique et sociale, notamment en s'inscrivant dans l'initiative « Réinventer Les Villes » qui regroupe les activités et les partenariats de WWF France avec les territoires, autour des villes durables ;
- Développer la mobilisation et susciter l'adhésion de tous les acteurs du territoire pour la mise en œuvre de la stratégie de transition écologique de Grand Paris Sud (PCAET et CTE);
- Accompagner certaines politiques structurantes de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud.

Pour 2019, le partenariat a porté plus précisément sur 4 axes :

- Accompagner le développement et l'affirmation d'une vision ambitieuse, intégrée et partagée de la transition écologique, par l'apport d'expertise technique sur les politiques publiques, les documents stratégiques, et contractuels, et leur niveau d'ambition
- Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour la mise en œuvre du PCAET
- Accompagner la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud dans le déploiement de sa démarche d'aménagement durable
- Accompagner le déploiement de la transition écologique et sociale dans le cadre de la coopération décentralisée de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

L'ARTICULATION CIT'ERGIE ET RDD

Grand Paris Sud est engagé depuis fin 2017 dans le processus de labellisation Cit'ergie.

La démarche évalue la mise en œuvre de la politique climat-air-énergie de la collectivité dans le cadre de ses politiques publiques, de ses compétences mais également dans la gestion de son patrimoine et le fonctionnement de son administration. Cette approche étant extrêmement transversale (7 DGA et 19 directions contributrices), l'ensemble des actions figurant au sein de ce RDD peuvent également être valorisées pour Cit'ergie.

Afin de visualiser davantage le lien entre les deux démarches, il a été proposé de renseigner certains indicateurs propres à la démarche Cit'ergie, présentés en fin de rapport.

Enfin, il est à noter qu'au cours de cette année 2019, l'élaboration du PCAET, celle du CTE ainsi que la préparation de la labellisation Cap Cit'ergie ont été donné lieu à un travail approfondi de recensement des actions contributrices du développement durable du territoire. C'est ainsi que de nouvelles fiches ont pu être intégrées au RDD 2019 (partenariat avec le WWF, stratégie alimentaire territoriale, évènements éco-responsables, élaboration du SCoT, stratégie cyclable,…), augmentant le nombre de fiches de 38% par rapport à l'exercice précédent.

SOMMAIRE

1 - LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CTE)

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

2 - VERS UN PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE GRAND PARIS SUD

3 - LA DEMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE

4 - LE PARTENARIAT AVEC LE WWF FRANCE

5 - LA MOBILISATION TERRITORIALE AUTOUR DU PCAET

6 - LE DEFI DES FAMILLES A ENERGIE POSITIVE DE GRAND PARIS SUD

7 - L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PAR L'ALEC SUD PARISIENNE

8 - LA STRATEGIE EN MATIERE DE CHAUFFAGE URBAIN

9 - GRAND PARIS SUD : TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (ENR&R)

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE

10 - REALISATION D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAUTAIRE

11 - AMENAGEMENT ET PRESERVATION DES ESPACES NATURELS

12 - ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITE

13 - LANCEMENT D'UNE STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'AMENAGEMENT, DE MOBILITE, DE LOGEMENTS ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

14 - L'ELABORATION DU SCOT DE GRAND PARIS SUD

15 - LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN

16 - VALORISATION DE LA SEINE ET DE SES BERGES

17 - LA STRATEGIE CYCLABLE DE GRAND PARIS SUD

18 - LES DEMARCHES TERRITORIALES EN FAVEUR DES MOBILITES DURABLES

19 - DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

20 - LES ACTIONS EN MATIERE D'HABITAT ET DE LOGEMENTS

21 - DES ACTIONS EN DIRECTION DES ENTREPRISES

Les actions et politiques publiques en matiere de dechets et d'eau

22 - Les actions menees dans le domaine des dechets

23 - Les actions menees dans le domaine de l'eau

L'education a l'environnement et au developpement durable

24 - Les actions d'education a l'environnement et au developpement durable

25 - La transition ecologique au sein des etablissements scolaires

26 - Les visites du Jardin d'Essences

27 – La sensibilisation des scolaires a la preservation de la ressource en eau

28 – La sensibilisation du grand public a la preservation de la ressource en eau et aux eco-gestes

29 – La sensibilisation au tri et a la prevention des dechets

La collectivite exemplaire

30 - La gestion des espaces publics

31 - La maitrise de l'energie au sein du patrimoine communautaire

32 – La construction de la gendarmerie a Saint-Germain-les-Corbeil

33 - La reduction des impacts des deplacements des agents

34 - Vers une administration 4.0

35 - Des evenements eco-responsables

36 – L'accompagnement des collectivites partenaires a l'international

Indicateurs Cit'ergie

La signature du Contrat de Transition Ecologique (CTE)

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Modes de production et de consommation responsables

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

Contrat de Transition Écologique

Zoom

Signature du CTE de GPS le 19 juillet 2019

➲ **Le CTE de Grand Paris : 1er CTE francilien**

➲ Les **partenaires signataires** : GPS et l'Etat, l'Ademe, la Banque des Territoires, les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

➲ Une **signature sur le territoire**, en présence d'E. Wargon, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire

➲ Une signature précédée de **deux visites** : la ferme urbaine à Moissy-Cramayel et la chaufferie du réseau de chaleur GPS Energie

Le contexte

Lancés en 2018, les Contrats de Transition Ecologique sont des outils, proposés par l'Etat, au service de la transformation écologique de territoires volontaires, autour de projets durables et concrets, qui mobilisent l'ensemble des acteurs dont les acteurs économiques.

Les faits marquants en 2019

➲ Grand Paris Sud, retenu parmi les territoires lauréats

Le 5 février 2019, l'Etat a annoncé les 8 lauréats de la 2ème phase expérimentale. GPS est le seul territoire francilien retenu dans ces 2 phases.

➲ La définition des orientations stratégiques et l'élaboration d'un plan d'actions

La transition écologique, sociale et inclusive constitue le « fil rouge » du CTE de GPS, qui s'articule autour de 5 orientations stratégiques :

- Réduction des fragilités énergétiques du territoire et de ses habitants et usagers
- Un accès à une alimentation saine et abordable pour tous
- Des espaces naturels et aquatiques pour chacun, un cadre de vie pour tous
- Des formations, des emplois locaux, et des filières de demain
- Vers un territoire producteur d'énergies renouvelables

Le plan d'actions se décline en 13 actions qui sont à mettre en œuvre d'ici 2022. Les intitulés des fiches-actions sont présentés en préambule du présent rapport.

Le CTE et ses actions constituent un outil de mise en œuvre opérationnelle du PCAET.

Les perspectives ou projets a venir

➲ Mise en œuvre des actions

➲ Le CTE est un document vivant qui fera l'objet de clauses de revoyure

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Vers un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Grand Paris Sud

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Chiffres cles

➲ **4** axes stratégiques, **19** fiches-actions

➲ Réduction de **20%** des consommations énergétiques des logements entre 2013 et 2030

➲ Réduction de **21%** des consommations énergétiques des transports entre 2013 et 2030

➲ Multiplication **par 5** de la production des EnR&R entre 2013 et 2030

➲ Réduction de **45%** des émissions de gaz à effet de serre du territoire entre 2013 et 2030

Zoom

Articulation entre le CTE et le PCAET

➲ Le Contrat de Transition Ecologique (CTE) est l'outil de mise en œuvre opérationnelle du PCAET

➲ Les 13 actions du CTE ont été intégrées au sein des mesures opérationnelles du PCAET

➲ La temporalité des actions du CTE est de court/moyen terme (2019-2022), dans un PCAET 2020-2025

Le contexte

Les études et diagnostics réglementaires ont été finalisés en 2018, sur la base desquels le Livre Vert du PCAET a ensuite été élaboré et approuvé le 2 octobre 2018.

Les faits marquants en 2019

➲ Organisation d'une concertation préalable

Une concertation a été organisée du 10 octobre 2018 au 15 janvier 2019, sur la base du Livre Vert, afin recueillir les avis des acteurs du territoire sur leurs thématiques prioritaires et leurs idées d'actions.

Le bilan de cette concertation est présenté au sein de la fiche « La mobilisation territoriale ».

➲ Elaboration de la stratégie et du plan d'actions pour 2020-2025

La stratégie du PCAET repose sur la mise en œuvre d'un scénario déterminé et réaliste en matière de réduction des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables et de récupération.

Le plan d'actions, établi pour 6 ans, a été élaboré à partir de :

- Des objectifs chiffrés du scénario déterminé et réaliste
- Des projets et dynamiques d'ores et déjà engagés ou programmés
- Des contributions recueillies lors de la concertation du territoire
- Des recommandations du WWF
- Du Contrat de Transition Ecologique (CTE)

Conformément à la réglementation, le PCAET a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique.

➲ Approbation du projet de PCAET lors du Conseil communautaire du 25 juin 2019

➲ Consultations légales et consultation du public

Le projet de PCAET a été transmis pour avis :

- Au Préfet de Région d'Ile-de-France
- A la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France
- A l'Autorité Environnementale

Préalablement à son adoption définitive, le projet de PCAET a été soumis à consultation du public, du 1er au 31 octobre 2019.

➲ Adoption définitive du PCAET : conseil communautaire du 17 décembre 2019

Les perspectives ou projets a venir

➲ Adoption définitive du PCAET de Grand Paris Sud

➲ Accélération de la mise en œuvre des actions et amplification de la mobilisation des acteurs du territoire

LA DEMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

➲ **37,7%** des actions réalisées (+ 13,6% en intégrant les actions programmées)

➲ Mobilisation de **7 DGA** et **19 directions** de Grand Paris Sud

ZOOM SUR LA METHODE CIT'ERGIE

➲ Grande **transversalité** de la démarche :

- Politiques publiques
- Compétences
- Gestion du patrimoine
- Fonctionnement de l'administration

➲ Prise en compte des actions **réalisées** mais également celles **programmées**

➲ Se doter d'**indicateurs** de suivi

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud est engagée depuis 2017 dans la démarche de labellisation Cit'ergie, label européen récompensant l'action des collectivités en faveur du climat. Cette action bénéficie d'un accompagnement technique et financier de l'Ademe.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ Mise à jour de la situation de Grand Paris

L'état des lieux initial a été réalisé entre décembre 2017 et avril 2018. Le score avait alors été évalué à 28,4% pour les actions réalisées (+ 14,9% en intégrant les actions programmées).

La forte dynamique engagée autour du PCAET depuis l'automne 2018, concrétisée notamment par la signature du CTE en juillet 2019, a significativement fait progresser la situation de Grand Paris Sud. Ainsi le recomptage réalisé à l'été 2019 a évalué le score à 37,7% pour les actions réalisées (+ 13,6% en intégrant les actions programmées)

➲ Vers une labellisation Cap Cit'ergie

En fonction du score qu'elle obtient, la collectivité peut faire une demande de labellisation auprès de la Commission Nationale du Label, qui se réunit deux fois par an.

Compte tenu de son résultat, Grand Paris Sud a déposé, en octobre 2019, une demande de labellisation Cap Cit'ergie. Les résultats seront annoncés début décembre 2019.

➲ Cit'ergie : un outil « socle » pour l'élaboration du PCAET

Au-delà de l'obtention d'une labellisation, la démarche représente un appui précieux pour l'élaboration du PCAET.

En effet, les points forts ainsi les perspectives d'amélioration mis en évidence via le référentiel Cit'ergie, ont constitué un socle solide pour la construction du programme d'actions du PCAET.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Poursuivre la dynamique, pour une amélioration du score de Grand Paris Sud et viser une labellisation Cit'ergie d'ici 2021/2022

➲ Poursuivre et finaliser le recensement des indicateurs de suivi

Le partenariat avec le WWF France

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Modes de production et de consommation responsables

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

Zoom

Signature des conventions le 24 juin 2019

➲ **Une convention-cadre 2019-2021,** posant les objectifs et les conditions d'un partenariat durable

➲ **Une convention annuelle 2019,** articulée autour de 4 axes :

- Le développement et l'affirmation d'une vision ambitieuse, intégrée et partagée de la transition écologique
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire
- Le déploiement d'une démarche d'aménagement durable
- Le déploiement de la transition écologique et sociale dans le cadre de la coopération décentralisée.

Le contexte

L'objectif du partenariat avec le WWF France est d'apporter, à Grand Paris Sud, une expertise complémentaire et un regard nouveau pour l'aider à mener des politiques publiques à la hauteur des enjeux du défi climatique, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

Les faits marquants en 2019

➲ L'apport d'expertise dans l'élaboration du PCAET

Tout au long du processus d'élaboration de la stratégie puis du plan d'actions du PCAET, le WWF France a formulé un ensemble de recommandations, dans l'optique d'aboutir, pour le territoire, à un niveau d'ambition à la hauteur des enjeux.

➲ La mobilisation des acteurs du territoire autour de la transition écologique et sociale

Il s'agit :

- D'informer, sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire autour d'une vision ambitieuse et partagée de la transition écologique, en s'appuyant sur le projet de programme d'actions ;
- De susciter des engagements individuels ou collectifs d'acteurs du territoire ;
- De mobiliser durablement les acteurs du territoire pour la mise en œuvre du PCAET.

C'est dans cette optique que le WWF France a accompagné Grand Paris dans l'organisation de l'appel à projets « Prix climat » et « Prix climat des écoles de GPS », ainsi que l'évènement « Stand Up pour le Climat », les 23 et 24 novembre 2019 (voir fiche consacrée à la mobilisation du territoire).

➲ L'accompagnement dans l'engagement d'une démarche d'aménagement durable

En lien avec sa propre démarche Villes & Territoires durables, le WWF France accompagne Grand Paris Sud dans son projet d'élaboration d'un référentiel de l'aménagement durable.

Les perspectives ou projets a venir

➲ Définition et mise en œuvre des actions de la feuille de route 2020

La mobilisation territoriale autour du PCAET de Grand Paris Sud

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Chiffres cles

Concertation pour l'elaboration du plan d'actions

➲ **96 participants** aux Mercredis du Climat

➲ **267 contributions** sur la plateforme

➲ **23 réponses** aux sollicitations spécifiques (entreprises, aménageurs,…)

Zoom

Participation de GPS a Innovation Game de l'IMT Business School

➲ Objectif : faire travailler des étudiants pendant 2 jours sur des cas concrets relevant du DD et de la responsabilité sociétale

➲ Défi proposé par Grand Paris Sud : « Comment rendre acteurs les publics éloignés du numérique et/ou de l'écrit sur les questions de transition écologique ? »

➲ 5 équipes ont proposé 5 solutions : création de potagers sur les toits d'immeubles, organisation d'une « chasse aux déchets », conversion des éco-gestes en avantages monétaires, plateforme pour échanges entre étudiants « tuteurs » et élèves, organisation d'un festival.

Le contexte

La mobilisation territoriale autour du PCAET a été lancée à l'automne 2018, avec l'organisation d'une concertation préalable des acteurs (Mercredis du Climat, Plateforme contributive, Villages polaires,…).

Les faits marquants en 2019

➲ La concertation des acteurs autour du projet de PCAET

♦ Bilan de la concertation préalable organisée du 10 octobre 2018 au 15 janvier 2019 :

- 386 personnes se sont mobilisées au total
- Une grande diversité des acteurs impliqués (citoyens, professionnels, élus …)
- 101 fiches actions ont été produites (dont près de la moitié sont à visée plus directement opérationnelle)

♦ Une consultation du public sur le projet de PCAET, avant son adoption définitive, a été organisée du 1er au 31 octobre 2019

➲ Organisation de l'évènement « Stand Up pour le Climat » les 23 et 24 novembre 2019, en partenariat avec le WWF France

Les objectifs : sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour du PCAET de Grand Paris Sud

Un **appel à projets** a été réalisé en amont de l'évènement, pour sélectionner 10 projets mis au vote du public et d'un jury.

Un évènement **Stand Up pour le Climat** avec :

♦ Des stands informatifs, des ateliers thématiques (énergie, biodiversité, agriculture/alimentation), des moments festifs (stand up)

♦ Une présentation des projets finalistes

♦ L'annonce des lauréats.

➲ Configuration d'une instance territoriale de suivi, regroupant les différents acteurs institutionnels, associatifs, économiques et de la société civile.

Les perspectives ou projets a venir

➲ Poursuite de la mobilisation territoriale, en partenariat avec le WWF France

➲ Installation de l'instance territoriale de suivi

Le Defi des Familles a Energie Positive de Grand Paris Sud

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Les resultats de la 2eme edition 2018/2019

➲ **43 familles** participantes (soit près de **145 personnes**), issues de l'ensemble du territoire

➲ **3 événements** rassemblant jusqu'à 80 adultes et enfants

➲ **13,4% d'économie d'énergie** réalisée en moyenne par famille (contre 9,5% au niveau national), **soit plus de 300 € économisés** sur la facture annuelle

➲ **Grand Paris Sud reste classé dans le top 10 national** (sur les 150 territoires participants)

Zoom

Le programme DECLICS

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique, qui coordonne FAEP au niveau national depuis 2017, lance cette année une nouvelle génération de concours de sobriété, à travers le programme DECLICS (Défi Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété) qui intègre donc désormais le défi des Familles à énergie positive.

Le contexte

Le Défi des Familles à Energie Positive est une opération développée au niveau national depuis 2008.

Ce concept ludique et convivial permet d'accompagner les habitants de Grand Paris Sud à réduire la facture énergétique de leur logement. L'objectif est de réaliser au moins 8% d'économie d'énergie via les gestes du quotidien (aucun investissement financier ni travaux requis).

Le Défi contribue également à la rénovation énergétique des logements du territoire, grâce à son effet déclencheur.

Les faits marquants en 2019

➲ Clôture de la 2e édition du Défi sur Grand Paris Sud

43 familles, regroupées en 6 équipes, se sont portées volontaires pour participer à l'opération qui s'est déroulée entre décembre 2018 et mai 2019.

Ces habitants ont été accompagnés, tout au long du défi, par le conseiller info énergie de l'ALEC Sud Parisienne et ont été réunis lors de 2 moments conviviaux, organisés par Grand Paris Sud en 2019 : le 16 mars pour un bilan à mi-parcours, puis le 25 mai pour la clôture du Défi, présentant les résultats.

Convaincu par l'intérêt de la démarche, ¼ des participants a souhaité approfondir son engagement pour le climat (réalisation de diagnostic thermique ou de travaux d'isolation, renouvellement de chaudière…).

➲ Lancement de la 3e édition du Défi sur Grand Paris Sud

L'appel à candidatures 2019-2020 a été lancé en septembre, largement relayé sur le territoire et dans les médias locaux.

L'ensemble des participants est convié à participer à l'évènement de lancement de l'opération en décembre 2019.

Ce moment convivial est l'occasion privilégiée pour leur présenter toutes les informations pratiques concernant le déroulement du Défi et favoriser les échanges et l'émulation grâce à la dynamique collective des équipes.

Les perspectives ou projets a venir

➲ Poursuivre la dynamique en faveur d'une baisse des consommations d'énergie et de la rénovation des logements à Grand Paris Sud, en lien avec les objectifs du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PAR L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT SUD PARISIENNE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

FAIRE AVEC AGENCE LOCALE de l'ENERGIE et du CLIMAT SUD PARISIENNE

CHIFFRES CLES (AU 1ER OCTOBRE)

- **315 nouveaux ménages conseillés, dont 138 rendez-vous personnalisés**
- **42 copropriétés accompagnées** (près de 5 000 logements)
- **1 balade thermique et 4 prévues** en fin d'année (dans 5 communes)
- Plus de **1000 personnes sensibilisées et informées** lors d'animations « grand public »
- 23 emprunts de caméra thermique
- **2 formations aux écogestes** pour 27 agents communaux

ZOOM
LE CONCOURS MAISON ECONOME

Co-organisé par l'ALEC Sud Parisienne, ce concours a pour objectif de **promouvoir les rénovations et constructions performantes de maisons individuelles**, et valoriser l'engagement environnemental des maîtres d'ouvrage dans leur projet.

Un **jury constitué de professionnels du secteur, d'élus et d'agents des collectivités** se rassemblera à l'automne après une visite technique des logements candidats pour élire les lauréats.

- **12 porteurs de projet** se sont inscrits à l'échelle de l'Essonne, dont **5 projets de rénovation sur le territoire de GPS.**

LE CONTEXTE

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud Parisienne (ALEC), association créée en 2011, est présidée et subventionnée par l'agglomération. Pôle d'expertise et de conseil, lieu d'échange et de mise en réseau, L'ALEC constitue son « bras armé » dans la mise en œuvre d'actions de transition énergétique de proximité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ Accompagnement des PARTICULIERS

L'Espace Info Energie, devenu « Espace FAIRE » *(Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Energétique),* apporte informations et **conseils gratuits, neutres et indépendants** aux particuliers pour leurs projets de rénovation énergétique et les aides financières mobilisables.

En complément, une **vingtaine d'actions de sensibilisation** ont été réalisées tout au long de l'année : animations « écogestes », balades thermiques, conférences, forum, prêt de matériel (caméra thermique, kit éco-responsable) …

L'ALEC est partenaire de l'agglomération dans l'organisation des différentes éditions du **Défi des Familles à Energie Positive**.

➲ Accompagnement des COPROPRIETES

Les conseils syndicaux bénéficient de **conseils personnalisés sur leur projet de rénovation énergétique** auprès de l'ALEC (cahier des charges, analyse des contrats de chauffage, suivi du projet, aides financières…). 42 copropriétés sont suivies à différents niveaux d'accompagnement, dont 10 nouvelles copropriétés conseillées en 2019.

Des **conférences et visites** sont organisées régulièrement afin de dynamiser les projets de rénovation énergétiques des copropriétés, qu'ils soient embryonnaires, en cours ou finalisés.

L'ALEC contribue depuis la mi-année à la mise en œuvre d'une **action de communication à grande échelle pour la mobilisation** des copropriétés et des conseils syndicaux via le programme CEE RECIF qui se poursuivra en 2020.

➲ Accompagnement des COLLECTIVITES

L'ALEC participe aux groupes de travail dans le cadre de l'élaboration de différents documents stratégiques de l'agglomération (Plan Climat-Air-Energie Territorial, Contrat de Transition Ecologique, Programme Local de l'Habitat…).

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Amplification de la mobilisation des acteurs professionnels

LA STRATEGIE EN MATIERE DE CHAUFFAGE URBAIN

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

➲ Réseau de chaleur GPSEP

25 000 éq-logts alimentés à plus de **55%** par des EnR&R depuis mai 2019

⇔ **- 48 000 t éqCO2 de GES/an**

⇔ **- 18 800 voitures/an**

➲ Réseau de chaleur du Grand Parc - Bondoufle

1 500 logements alimentés par **80%** d'EnR, au terme du développement de la ZAC :

⇔ **2 300 t éqCO2 de GES évitées/an**

⇔ **900 voitures/an**

ZOOM

CLASSEMENT DU RESEAU GPSEP

Grand Paris Sud a décidé de classer le réseau de chaleur GPSEP en juin 2019. Les bâtiments neufs ainsi que les bâtiments existants réalisant des travaux de rénovation importants ont désormais l'obligation de se raccorder, dès lors qu'ils sont situés dans les zones de développement prioritaire.

Cette démarche permettra de favoriser le développement de ce réseau desservant une chaleur vertueuse à un prix compétitif.

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud souhaite favoriser la transition écologique de son territoire notamment au travers de la production d'énergies renouvelables et de récupération. Le développement des réseaux de chaleur constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs fixés dans le PCAET.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ Passage aux EnR&R du réseau de chaleur Grand Paris Sud Energie Positive (GPSEP)

Après 1 an et demi de travaux, le réseau d'interconnexion de 7km de longueur reliant le site de traitement des déchets de Vert-le-Grand au réseau de chaleur GPSEP a été mis en service en mai 2019. Les usagers de ce réseau de chaleur bénéficient ainsi depuis cette date d'une chaleur EnR&R à hauteur de 55% du mix énergétique. Afin de tendre vers les 80% d'EnR&R, les études relatives à une installation de géothermie profonde ont été lancées en 2019.

➲ Réseau de chaleur du Grand Parc à Bondoufle

Le réseau de chaleur du Grand Parc a poursuivi son développement en raccordant 3 nouvelles résidences en 2019.

Les travaux de réalisation de la chaufferie centrale bois/gaz, interrompus depuis l'été 2018, ont repris en mai 2019 en vue d'une mise en service en janvier 2020. Pendant toute la période de travaux, la fourniture de chaleur est assurée par une chaufferie provisoire bois/gaz.

➲ Le schéma directeur des réseaux de chaleur

Le schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid, lancé fin 2017, a permis d'identifier plusieurs zones à enjeux réparties sur l'ensemble du territoire. L'étude va se poursuivre début 2020 afin de décliner le scénario retenu en plan d'actions.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Lancement en 2020 des travaux de création d'une géothermie alimentant le réseau de chaleur GPSEP

➲ Mise en service de la chaufferie centrale du réseau de chaleur de Bondoufle et développement du réseau vers la tranche D de la ZAC

➲ Evaluation de la faisabilité de création de réseaux de chaleur sur plusieurs zones à enjeux identifiées dans le schéma directeur des réseaux de chaleur

ACTION DU CTE

➲ *Mise en œuvre d'une installation géothermique pour alimenter le réseau GPSEP*

➲ *Réalisation d'études d'opportunité ou de faisabilité de création de nouveaux réseaux*

GRAND PARIS SUD : TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (ENR&R)

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

➲ **189 741 MWh** d'EnR&R produites en 2014

➲ **3%** des consommations totales couvertes par des EnR&R en 2014

ZOOM

VERS UN SCHEMA DIRECTEUR DE LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION

A l'occasion de l'élaboration du PCAET et du CTE, Grand Paris Sud a affirmé son ambition de se positionner comme un territoire producteur d'EnR&R.

Afin de formaliser cette ambition, il est proposé de lancer en 2020 l'élaboration d'un schéma directeur de la production d'EnR&R, renforçant le rôle de GPS en tant que producteur d'EnR&R mais également en tant qu'accélérateur d'initiatives portées par les acteurs publics et privés du territoire.

LE CONTEXTE

Le développement des énergies renouvelables constitue l'un des leviers, avec la diminution des consommations énergétiques, permettant réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre du territoire et sa dépendance aux énergies fossiles.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ Une ambition affirmée au sein du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et déclinée dans le Contrat de Transition Ecologique (CTE)

Le projet de PCAET arrêté lors du Conseil communautaire du 25 juin 2019, fixe l'objectif de multiplier par 5 la production d'EnR&R sur le territoire, entre 2013 et 2030.

En déclinaison opérationnelles, 2 actions du CTE sont consacrées aux EnR&R, l'une portant sur le développement des réseaux de chaleur alimentés en EnR&R, l'autre sur la valorisation énergétique du site épuratoire.

➲ Valorisation énergétique du site épuratoire Exona / Evry - Courcouronnes

Le site épuratoire est constitué de deux stations d'épuration juxtaposées, la station Exona, sous maitrise d'ouvrage du Siarce, et la station d'Evry-Courcouronnes, sous maitrise d'ouvrage de Grand Paris Sud.

Ces stations d'épuration constituent des potentiels de récupération de chaleur sur les effluents traités mais également de production de biogaz à partir des digesteurs des boues.

Une étude, co-pilotée par le SIARCE et Grand Paris Sud, a permis d'identifier un potentiel de 10,5GWh de valorisation de biogaz, permettant de contribuer à 91% à notre objectif de développement du biogaz à l'horizon 2030. Une partie de la chaleur des effluents serait également valorisée pour alimenter le chauffage des digesteurs du site épuratoire, pour un volume d'environ 3,5GWh/an.

Une convention de partenariat va ainsi être établie entre la SIARCE et Grand Paris Sud afin de mettre en œuvre cette opération de valorisation de biogaz et de récupération de chaleur issue des effluents traités, en vue d'une mise en service en 2022.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Lancement du schéma directeur de la production d'Energies Renouvelables et de Récupération

➲ Mise en œuvre du projet de valorisation du site épuratoire

ACTION DU CTE

➲ *Valorisation énergétique du site épuratoire Exona / Evry-Courcouronnes*

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE

REALISATION D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAUTAIRE

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

➲ **1 547** espèces recensées (647 animaux et environ 900 plantes)

➲ **482** espèces remarquables (185 animaux et 297 plantes)

➲ **8** grands réservoirs de biodiversité d'intérêt régional

Petite violette (*Boloria dia*)

Oreillard roux (*Plecotus auritus)*

LE CONTEXTE

Lancée en 2018, l'étude a pour objectifs de réaliser un état des lieux du patrimoine naturel, de la biodiversité du territoire (habitats naturels, espèces animales et végétales,…) mais également de caractériser les enjeux liés à la préservation et la valorisation de ces différents espaces et de leurs fonctionnalités.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ Finalisation de l'atlas de la biodiversité communautaire

Il s'agit de synthétiser l'ensemble des 83 études et documents consultables sur la biodiversité du territoire et d'y intégrer les éléments des bases de données Cettia, Faune IDF et FLORA. L'ensemble des résultats a pu être traduit graphiquement sur une carte du territoire et permet d'avoir un aperçu assez clair de la répartition des observations et des espèces.

Ce travail a permis d'identifier des pistes de réflexion pour consolider et approfondir notre connaissance de la biodiversité communautaire.

➲ Vers un schéma directeur de la biodiversité

L'objectif est de construire, à l'échelle du territoire, une stratégie globale et partagée en faveur de la biodiversité.

Son élaboration sera à réaliser en étroite relation avec les autres documents d'orientation et de planification existants ou a venir, tels que le Plan Climat Air Energie Territorial, le SCOT ou encore le schéma directeur d'assainissement.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Lancement du schéma directeur de la biodiversité

ACTION DU CTE

➲ *Construction et mise en œuvre d'une stratégie communautaire pour la biodiversité – Elaboration d'un Schéma Directeur*

AMENAGEMENT ET PRESERVATION DES ESPACES NATURELS

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

➲ **5 300 ha** de forêts et d'espaces semi-naturels

➲ **164 000 €** dépensés uniquement pour la 1ère phase de nettoyage du Cirque de l'Essonne

ZOOM

LE PROJET DE PRESERVATION ET DE VALORISATION DU CIRQUE DE L'ESSONNE

Ce projet mobilise de nombreux partenaires sur le territoire. Les services sociaux des communes de Lisses et Corbeil-Essonnes se sont particulièrement investis ainsi que les différents services de police concernés.

De multiples échanges productifs ont eu lieu en 2019 et ont permis au projet d'avancer significativement, dans la perspective de la mise en œuvre des premiers travaux de sécurisation.

LE CONTEXTE

Face aux enjeux climatiques et aux menaces pesant sur la biodiversité et sur la qualité de vie des citoyens, les collectivités territoriales se doivent d'agir. La préservation et la valorisation des espaces naturels de Grand Paris Sud représentent donc un des objectifs que s'est fixé le territoire pour limiter les impacts du changement climatique, lutter contre la perte de biodiversité et améliorer le cadre de vie.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Cirque de l'Essonne**

2 COPIL et 2 COTECH se sont tenus en 2019. Les études de maîtrise d'œuvre de la CA GPS en sont à la phase AVP, celles du SIARCE en phase d'étude préalable. Une étude du patrimoine fruitier a également été réalisée par le Département 91.

Le recensement des occupations illégales a été réalisé et des premiers travaux de nettoyage, sécurisation et résorption du mitage ont pu avoir lieu en juillet.

De nouveaux arrêtés de réglementation sur le site ont été pris par chacune des 3 communes et les services de police se sont entendus pour fonctionner conjointement sur l'ensemble du Cirque.

Les potentiels financeurs (Région IdF, AESN, CDC Biodiversité) ont été invités à prendre connaissance du dossier.

➲ **Préservation des espaces naturels régionaux**

2019 correspond à la 2ème année de la convention de participation financière qui lie le territoire à l'Agence des Espaces Verts, en charge de la gestion des espaces naturels régionaux du territoire (forêt de Saint-Eutrope, forêts de Rougeau-Bréviande et Allée Royale). Une visite de terrain s'est déroulée en septembre.

➲ **Etang du Follet**

Des arrêtés de réglementation sur le site ont été pris par les communes de Cesson et de Savigny-le-Temple. Une convention d'occupation de l'espace public a également été signée entre GPS et le centre équestre de St-Leu.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Poursuite du projet autour du Cirque de l'Essonne

➲ Classement de l'Etang du Follet en Espace Naturel Sensible

➲ Intégration des enjeux liés aux espaces naturels au sein de la stratégie communautaire de Biodiversité

ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITE

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

Modes de production et de consommation responsables

ZOOM

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC TERRE DE LIENS

Né en 2003, le mouvement Terre de Liens agit pour permettre l'installation de paysans et le développement de l'agriculture biologique en France, grâce à ses structures de finance solidaire, une Foncière et une Fondation reconnue d'utilité publique.

L'antenne francilienne compte 3 salariés et plus de 800 adhérents, et travaille en réseau avec les porteurs de projets, les décideurs locaux, les partenaires institutionnels et agricoles. Elle sensibilise tous ces acteurs, et accompagne les projets d'installations agricoles.

Ce partenariat va permettre de poursuivre, sur le territoire de Grand Paris Sud, les conseils et l'accompagnement des projets en cours de développement, tels que celui de Ris-Orangis ou encore de Moissy-Cramayel

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud a fait de l'agriculture une compétence communautaire depuis 2017. Elle s'est également engagée, dès sa création, dans une démarche ambitieuse qui vise à valoriser les spécificités de son territoire, notamment sa composante agricole, ainsi que son potentiel de développement économique lié aux productions locales.

Des secteurs potentiels sont ainsi identifiés pour accueillir, à terme, des exploitations agricoles dont les productions seront commercialisées en circuits courts sur le territoire de GPS.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

L'agglomération accompagne les communes dans le développement de projets agricoles.

➲ Projet d'agriculture urbaine à Ris-Orangis

En partenariat avec la commune, l'agglomération développe l'installation d'exploitations agricoles biologiques sur un terrain de 7 ha. Ainsi, après avoir acquis le foncier en 2018, les travaux de restructuration du sol (épierrage, nivellement, apport de terre, compost, et semis d'engrais verts) et les travaux d'aménagement de la parcelle (accès, sécurisation, réseaux, bâtiment agricole, forage) sont réalisés en 2019.

L'agglomération et la ville lancent un appel à candidature pour sélectionner les exploitants qui s'installeront sur la parcelle via un bail rural environnemental

Projet financé par TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

➲ Projet de ferme urbaine à Moissy-Cramayel

Située sur 2,5 ha agricoles, au nord du nouvel écoquartier de Chanteloup, cette ferme maraîchère a pour objectif d'alimenter la cuisine centrale communale en légumes bio, afin de favoriser les circuits courts de proximité, et une alimentation saine. Les premières récoltes de légumes ont eu lieu en juillet 2018. Elles bénéficient aux scolaires, qui participent aux plantations, ainsi qu'aux habitants, associés à chaque récolte automnale. La ferme sera reliée à l'écoquartier via des espaces verts productifs (vergers, arbustes à petits fruits, écopâturage…), de même que sur le reste du territoire communal.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Vers un développement des surfaces agricoles dédiées aux circuits courts et intégrées dans le développement spatial et économique de l'agglomération

LANCEMENT D'UNE STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Modes de production et de consommation responsables

ZOOM

UNE DEMARCHE PARTENARIALE ET GLOBALE

L'enjeu principal est de structurer l'économie agricole et des filières alimentaires territorialisées. Il s'agit en effet d'ancrer la valeur ajoutée dans le territoire, tant sur les plans économique qu'environnemental et social.

Le diagnostic sur lequel reposera cette Stratégie sera donc partagé et cohérent sur le territoire de GPS et Cœur d'Essonne, et en lien avec le territoire métropolitain. Il portera sur l'agriculture ainsi que les différentes dimensions de l'alimentation.

La gouvernance mise en place visera donc à réunir une large gamme d'acteurs, tant publics que privés.

LE CONTEXTE

L'ambition de GPS porte sur la mise en œuvre d'une stratégie agricole et alimentaire territoriale. Celle-ci passe par l'affirmation d'une volonté de contenir l'urbanisation, de préserver et restaurer des espaces naturels et agricoles, dans leur rôle de maillage structurant le territoire, ainsi que de « puits carbone » dans le cadre du SCoT en cours d'élaboration et du PCAET.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **GPS lauréat de l'AMI « Territoires d'innovation de grande ambition – TIGA »**

En partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération, Grand Paris Sud est lauréat de l'AMI TIGA 2 pour la réalisation d'une stratégie agricole et alimentaire partagée entre les deux territoires.

Cette stratégie a pour objectif, avec l'animation d'une large gouvernance territoriale, de fédérer l'ensemble des acteurs locaux, de renforcer et de rapprocher productions et consommations locales, en soutenant l'installation agricole, la diversification des exploitations vers des débouchés locaux, la transformation des produits, et en favorisant la mise en place de filières de distribution de produits locaux. Cette stratégie comprendra également des volets spécifiques liés à la précarité alimentaire, ainsi qu'à la réduction du gaspillage alimentaire.

Cette stratégie émarge également dans le cadre des actions du Contrat de Transition Ecologique.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Lancement d'un diagnostic agricole et alimentaire territorial

ACTION DU CTE

➲ *Réalisation d'une stratégie agricole et alimentaire partagée entre Cœur d'Essonne agglomération et Grand Paris Sud*

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'AMENAGEMENT, DE MOBILITE, DE LOGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'ELABORATION DU SCOT DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

ZOOM

LES ATELIERS DE CERGY

« VIVRE LA SEINE AU QUOTIDIEN »

Le territoire de Grand Paris Sud a accueilli 30 participants dont 12 experts internationaux.

Ils ont pu travailler pendant 3 jours autour de la Seine et de ses berges afin d'apporter un regard international et des propositions novatrices sur l'aménagement des berges de Seine., sur le territoire de Grand Paris Sud

Les participants ont proposé quatre projets qui prônaient tous un aménagement durable de cet élément naturel avec par exemple la création d'un parc inondable, l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'habitat halieutique de la Seine ou encore le développement de l'agriculture urbaine.

LE CONTEXTE

La Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud est compétente en matière d'aménagement de l'espace. Dans ce cadre elle a prescrit le 19 décembre 2017, l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ Elaboration et finalisation du diagnostic

Le diagnostic a été réalisé en régie sous forme de fiches thématiques et synthétiques. Chaque politique publique de l'agglomération est traitée au sein de ce diagnostic composé de 20 fiches. Des fiches spécifiques ont été produites sur la biodiversité, l'agriculture, les risques naturels et technologiques, l'énergie et le climat et les nuisances.

➲ Elaboration du PADD

La construction du PADD a été lancée en 2019 via le fil rouge suivant : faire ville complète en contexte métropolitain.

Des orientations en termes de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, de développement des énergies renouvelables vont être intégrées. Il est envisagé que le débat sur le PADD se tienne à la fin de l'année 2019.

➲ Les ateliers de Cergy

Un atelier de Cergy sur le thème « vivre la Seine au quotidien » s'est déroulé sur le territoire de Grand paris Sud du 5 au 8 juillet 2019. Les participants ont pu travailler sur les orientations stratégiques de l'aménagement de la Seine et de ses berges.

➲ L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Santé, Environnement, Aménagement durable 2 »

Grand Paris Sud est lauréat de l'AMI lancé par l'ADEME et l'ARS. Dans ce cadre, une étude territoriale de santé va être réalisée, en parallèle du SCoT, pour à répondre à deux questions :

- Comment organiser l'offre territoriale de Santé pour une ville complète en contexte métropolitain ?
- Quelle contribution des opérateurs urbains et des habitants à l'amélioration de la santé publique ?

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Elaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

- **4 projets** engagés dans la démarche **Ecoquartier**
- **1 projet lauréat** à « 100 quartiers innovants »
- **2 projets** engagés dans la démarche **HQE aménagement**
- 2 aménageurs pilotent ces opérations

ZOOM

L'OPERATION LES HORIZONS A EVRY-COURCOURONNES

Ce projet, qui permettra le développement d'environ 1 700 logements, s'inscrit dans la démarche de certification du label HQE Aménagement depuis juin 2019.

L'opération de 17 ha fait l'objet d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de collecte des déchets par aspiration pneumatique.

Par ailleurs, l'éco-quartier sera raccordé au réseau de chauffage urbain et l'aménagement des espaces publics est conçu selon le principe du « zéro rejet ».

LE CONTEXTE

Pour aller plus loin dans la mise en œuvre des principes de développement durable, plusieurs opérations d'aménagement ont été choisies pour être les fers de lance.

2 d'entre elles s'inscrivent dans le cadre de référence HQE-aménagement : l'opération du Grand Parc à Bondoufle et l'opération Les Horizons à Evry-Courcouronnes, concédées à Grand Paris Aménagement (GPA).

Par ailleurs, de nombreuses opérations sont engagées dans la démarche de labellisation EcoQuartier :

- Les Docks de Ris à Ris-Orangis, à l'étape 3 (GPA)
- L'Eau vive à Lieusaint qui entame l'étape 3 (EPA Sénart)
- Le Balory à Vert-Saint-Denis en étape 2 (EPA Sénart)
- La ZAC Chanteloup à Moissy-Cramayel labellisée EcoQuartier étape 1 (EPA Sénart)
- Les Horizons à Evry-Courcouronnes labellisé EcoQuartier étape 1 (GPA)

Enfin, la deuxième tranche de l'éco-quartier de l'Eau-vive a obtenu en 2019 la labellisation à « 100 quartiers innovants et écologiques » de la Région Ile-de-France.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

- Engagement d'une nouvelle ZAC dans la démarche EcoQuartier (Les Horizons à Evry-Courcouronnes)
- Lancement de l'élaboration d'un référentiel pour l'aménagement durable, avec l'appui du WWF dans le cadre du partenariat qui lie les 2 structures
- Déploiement du chauffage urbain alimenté à partir de 2020 par 80% d'EnR, géothermie et incinération d'ordures ménagères dans les quartiers Parc aux Lièvres et Bras de Fer à Evry
- Réflexion sur des projets de rénovation-reconversion de bâtis, alternative aux démolitions-reconstructions (immeubles de grande hauteur à Evry-Courcouronnes, château de Ris-Orangis, etc.) permettant de limiter les impacts écologiques et de limiter la consommation d'espaces

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- Mise en application du référentiel d'aménagement durable, socle de référence partagé et co-construit visant une meilleure qualité des projets.

VALORISATION DE LA SEINE ET DE SES BERGES

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

➲ **200 000 € TTC** : budget prévisionnel global de l'étude stratégique

ZOOM

THEMATIQUES TRAITEES DANS CETTE ETUDE STRATEGIQUE

➲ **Mise en valeur du ter**ritoire au travers du tourisme, du sport, des loisirs, du patrimoine, des modes doux…,

➲ **Préservation** : berges, annexes hydrauliques et espaces verts remarquables, biodiversité, qualité de l'eau…

➲ **Développement** : transport fluvial, développement économique

LE CONTEXTE

En conseil communautaire du 19 décembre 2017, Grand Paris Sud s'est vu confié la compétence facultative « Valorisation de la Seine et de ses berges ».

Au droit de cette nouvelle compétence, GPS a souhaité mener une étude stratégique, dont l'objectif est l'établissement d'un schéma directeur global d'aménagement de la Seine et ses berges, sur le territoire de GPS, afin de garantir la cohérence des aménagements sur l'ensemble du territoire de Grand Paris Sud.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Lancement de l'étude stratégique**, qui doit aboutir à :

- Construire un document de base complet (ATLAS) issue de la première phase d'études « état des lieux – diagnostic »
- Etablir un schéma directeur global cohérent à l'échelle du territoire de GPS, intégrant les études existantes
- Éclaircir la question du périmètre et comprendre l'intérêt de l'adapter sur chaque thématique
- Proposer des aménagements cohérents entre eux, pour tous les publics (locaux, visiteurs,…), sur l'ensemble des communes limitrophes à la Seine
- Offrir des services pertinents et novateurs permettant au territoire de se démarquer

➲ **Réalisations en 2019 :**

① Etat des lieux finalisé en juillet 2019

② Diagnostic finalisé fin octobre 2019

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Définition du projet communautaire et élaboration du programme d'actions

ACTION DU CTE

➲ *Valorisation de la Seine et de ses berges sur le territoire de GPS*

La stratégie cyclable de Grand Paris Sud

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Chiffres clés

➲ **578 contributions** recueillies dans le cadre de la concertation dédiée au Plan Vélo

➲ **22 km de voies douces** sur le territoire de GPS grâce à l'Eurovéloroute n° 3

Zoom

Les prochaines étapes du Plan Vélo

D'ici la fin du 1er trimestre 2020 :

- Installation de 300 arceaux à proximité des équipements communautaires (soit 600 places de stationnement)
- Réalisation des premiers travaux d'aménagement (linéaire de 6,5 km au total répartis sur une dizaine de communes)

D'ici la fin du 2ème trimestre 2020 :

- Poursuite des travaux d'aménagement et de jalonnement
- Édition du plan des aménagements cyclables
- Organisation d'un événement festif autour du vélo.

Le contexte

La Communauté d'Agglomération encourage le développement des mobilités actives par la réalisation d'infrastructures et la mise en place d'une offre de service adaptée.

Les faits marquants en 2019

➲ **Elaboration et adoption du Plan Vélo de Grand Paris Sud**

L'agglomération s'est dotée en juin 2019 d'un Plan Vélo ambitieux, assis sur un budget de 15 millions d'euros pour la période 2020-2026.

L'objectif est de permettre la réalisation d'un réseau magistral à l'échelle du territoire d'ici 2030, en s'appuyant sur l'aménagement d'itinéraires cyclables pour le vélo du quotidien entre 2020 et 2026.

Les interventions de GPS en matière d'infrastructures porteront principalement sur la réalisation de pistes ou de bandes et sur le jalonnement. 65 km de nouveaux aménagements vont ainsi venir compléter le réseau existant, favorisant les connexions entre les communes du territoire.

Autres opérations visant à faciliter les déplacements en deux roues : la création de parkings à vélo, de 12 stations de gonflage, de 300 arceaux à proximité de 50 équipements communautaires et de diverses solutions de stationnement « longue durée » dans 12 gares du territoire.

Enfin près de 300 carrefours seront pourvus de « sas » à vélos aux intersections ou encore de « cédez-le-passage » pour les cyclistes.

➲ **GPS Lauréat de l'AAP Continuités cyclables**

Le projet porte sur la création d'une voie verte le long de la RD82 permettant de résorber la coupure entre les liaisons douces existantes et ainsi compléter l'itinéraire, qui sera alors d'une longueur totale de 6,3 km, assurant la continuité de cheminement piétons-cycles sur un itinéraire sécurisé et séparé de la chaussée, depuis la rive gauche de la Seine jusqu'à la gare RER de Cesson.

➲ **Eurovéloroute n°3**

Grand Paris Sud a engagé en 2019 un programme d'aménagement de plus de 320 000 € HT, subventionné à 60 % par la Région, qui comporte des travaux de jalonnement, de signalétique, de mobilier et surtout d'infrastructures pour 250 000 € HT.

Les perspectives ou projets a venir

➲ Dès janvier 2020, la Communauté d'Agglomération proposera aux habitants du territoire une aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique venant compléter le dispositif de location porté par Ile-de-France Mobilités.

Action du CTE

➲ *Mise en œuvre du Plan Vélo*

LES DEMARCHES TERRITORIALES EN FAVEUR DES MOBILITES DURABLES

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

➲ Un report des automobilistes de **10%** permettrait de résorber la saturation des routes

➲ **16 établissements publics ou privés signataires** de la charte d'engagements pour le **lissage des heures de pointe**

ZOOM

PLAN DE MOBILITE INTERENTREPRISES EVRY SUD CORBEIL-ESSONNES

Les 29 actions du Plan stratégique sont progressivement mises en place depuis le 1er semestre 2019, et se déclinent autour de 10 thématiques complémentaires (promotion des mobilités actives et partagées, développement de véhicules propres, amélioration de l'offre de transports collectifs …).

Autant de mesures destinées à proposer un moyen de déplacement efficace, susceptible de remplacer occasionnellement ou régulièrement le véhicule individuel pour effectuer les trajets du quotidien (en particulier les trajets domicile - travail).

Pour les usagers actuels des autres modes (transport collectif, vélo, covoiturage etc.), l'objectif est d'en rendre l'usage plus confortable, plus convivial et moins contraignant.

LE CONTEXTE

Dans une logique de transition sociale et écologique du territoire, la Communauté d'Agglomération assure la coordination des moyens et le pilotage de démarches de management de la mobilité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Validation du plan d'actions du Plan de Mobilité Interentreprises Evry Sud Corbeil-Essonnes** par l'ensemble des entreprises et adopté en Bureau communautaire le 28 mai 2019.

➲ **Lancement de l'expérimentation du lissage des heures de pointe**

La Région Ile-de-France propose un cadre d'expérimentation des actions permettant une décongestion des infrastructures de transport à l'heure de pointe du matin, en mobilisant les principaux acteurs – entreprises, administrations et universités – de territoires pilotes et a retenu Grand Paris Sud comme l'un des sites pilote.

L'objectif est de de limiter les déplacements des employés et agents sur les heures de pointe du matin et du soir, en décalant ou en supprimant les trajets concernés.

L'expérimentation est prévue pour une durée d'un an, au terme de laquelle, Grand Paris Sud s'engage, en mettant en place une série de mesures, à réduire de 10% le nombre de ses agents utilisant la voiture particulière à l'arrivée sur la zone concernée à l'heure de pointe du matin.

En parallèle, Grand Paris Sud est également cosignataire des chartes d'engagements des 16 entreprises, collectifs d'entreprises, établissements publics et administrations engagés dans cette expérimentation.

Grand Paris Sud accompagnera les signataires tout au long de cette année et procédera avec la Région Ile-de-France et la Direction des Routes d'Ile-de-France au travail d'animation, de suivi, d'analyse et d'évaluation.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Des interventions en lien avec des artistes en résidences sont en cours d'analyse pour faciliter les cheminements piétons sur le secteur d'Evry Sud Corbeil-Essonnes.

ACTION DU CTE

➲ *Plan de Mobilité Inter Entreprises - Mise en œuvre du PMIE Evry Sud–Corbeil-Essonnes*

➲ *Expérimentation lissage heures de pointe*

DES PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

- **17 gares** RER (ligne D)
- **30 km de Site propre**
- **10 gares routières** majeures
- Plus de **80 lignes de bus**
- **1 000 points d'arrêts bus**
- Une **dizaine de parking-relais**

ZOOM

LANCEMENT AAPC BASSIN SENART

En vertu de la règlementation européenne, Ile-de-France Mobilités se prépare à mettre en concurrence les exploitants des réseaux de bus sur l'ensemble de l'Ile-de-France (hors RATP) à l'issue des contrats en cours dont le terme est fixé au 31/12/20. Grand Paris Sud est concerné par deux bassins de transport distincts : Sénart et Centre-Essonne.

Un travail a été engagé par Grand Paris Sud avec Ile-de-France Mobilités pour définir les priorités attendues par le territoire : développement d'offre, qualité de service, prise en compte des spécificités du territoire…

Pour le bassin de Sénart, l'Avis d'Appel Public à la concurrence a été lancé par Ile-de-France Mobilités en Juillet 2019.

LE CONTEXTE

Des projets majeurs visant à compléter l'armature primaire du réseau de transport en commun sont pilotés par Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités à l'échelle régionale, ou les Conseils Départementaux de l'Essonne et de Seine & Marne.

Dans ce cadre, Grand Paris Sud veille à une insertion qualitative de ces modes dits « lourds » sur le territoire, et s'attache à défendre, au-delà des contraintes techniques parfois importantes qu'ils imposent, un projet équilibré adapté aux besoins des populations locales et aux aspirations des élus. En complément et en veillant à la qualité des correspondances, Grand Paris Sud et ses partenaires œuvrent à compléter l'offre des réseaux des bus du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

T Zen 2

La priorité a été donnée aux aménagements sur le tronçon nord, d'une longueur de 13 km, qui reliera le Santépôle de Melun à Sénart. Les travaux concessionnaires ont débuté cet été sur le secteur 1 (Lieusaint – RD 50 Savigny). Les études se poursuivent sur les autres secteurs.

T-Zen 1 (exploitant Transdev) : circulation de bus articulés

Depuis le 29 juin 2019, des véhicules articulés sont utilisés pour le TZEN1 le samedi, une course sur deux. Cette évolution d'offre permet de résoudre les difficultés de surcharge observées.

Développement d'offres des lignes de bus

- Depuis le 11 mars 2019, l'offre de la ligne 301 (Keolis Seine-Essonne) a été améliorée : prolongement de l'amplitude jusqu'à 23h, renfort de la fréquence le week-end, fréquence de 10min entre 07h30-08h30 et 17h-18h, desserte systématique de la ZAC des Haies Blanches au Coudray-Montceaux.
- Depuis le 11 mars 2019, l'offre de la ligne 304 (Keolis Seine-Essonne) a été améliorée : simplification de l'itinéraire vers le Centre Commercial Lisses-Villabé, prolongement jusqu'au magasin IKEA, renfort de la desserte le week-end.
- Depuis le 10 décembre 2018, l'offre de la ligne 407 (TICE) a été améliorée : augmentation de la fréquence aux heures de pointe et le week-end, offre identique toute l'année.
- Depuis le 02 septembre 2019, la nouvelle ligne 409M (TICE) circule entre Lisses-Villabé-lycée Marie Laurencin de Mennecy.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- Etude d'opportunité de labellisation Ile-de-France Mobilités des parcs relais existants
- Mise en place du dispositif de gratuité pour le parcs-relais labellisé Ile-de-France Mobilités de Combs-la-Ville, pour les détenteurs d'un Passe Navigo Annuel

LES ACTIONS EN MATIERE D'HABITAT ET DE LOGEMENTS

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

➲ De **32% à 38%** d'économies d'énergie grâce aux rénovations réalisées dans le cadre des OPAH

➲ **12 copropriétés** ayant bénéficié d'aides du Plan Energie Patrimoine

ZOOM

LES ENJEUX EN MATIERE DE TRANSITION ENERGETIQUE

➲ Lutter contre la précarité énergétique

➲ Mobiliser et accompagner les propriétaires dans l'entretien et les travaux de rénovation énergétique de leur logement

➲ Accompagner le développement de la construction de façon modérée et plus qualitative (qualité environnementale et renforcement des aménités urbaines)

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud a initié le lancement de sa stratégie en matière d'habitat et de logements en 2018 dans le cadre de son PLH.

Par ailleurs, différents dispositifs d'aides et d'accompagnement de propriétaires ont été initiés par les ex EPCI de Grand Paris Sud, en vue de favoriser les travaux de rénovation énergétique de leur logement.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Elaboration du PLH 2020-2025**

La phase de diagnostic du PLH s'est achevée début 2019, mettant en évidence des enjeux et des pistes d'orientations.

En mai 2019, 4 ateliers ont été organisés pour préciser les orientations et proposer des modalités opérationnelles d'actions. Les travaux se sont poursuivis en octobre 2019.

➲ **Rénovations énergétiques de logements réalisés dans le cadre des OPAH**

- **L'OPAH Seine-Essonne** (ex- CA Seine-Essonne)

L'opération s'échelonne entre 2015 et 2020. Au 31 mars 2019, **217 logements** avaient été rénovés dans ce cadre, donnant lieu à **38% d'économies d'énergie** en moyenne.

- **L'OPAH des Patios** (Grigny)

Prévu entre 2016 et 2020, le dispositif vise une rénovation de **48 logements.** Actuellement, 30 dossiers ont fait l'objet d'une demande subvention et 14 propriétaires ont terminés leurs travaux. Le gain énergétique a été évalué à **32%.**

➲ **Plan Energie Patrimoine (PEP)**

12 copropriétés (soit **1 340 logements**) font l'objet d'un accompagnement réalisé par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud Parisienne et bénéficient d'une subvention accordée par l'agglomération.

L'année 2019 est marquée par la mise en œuvre du nouveau règlement du PEP ainsi que l'engagement des études subventionnées pouvant porter sur le calcul des restes à charge d'une part, et sur l'assistance des copropriétaires pour le montage de dossiers de financement et de subvention d'autre part.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Etude de la demande et des besoins en rénovation des copropriétés verticales et horizontales, dans le cadre des actions inscrites au CTE

LES ACTIONS EN DIRECTION DES ENTREPRISES

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

➲ **51 entreprises référencées** dans l'annuaire du PEXE :

96 % TPE/PME / 55 % ont moins de 10 ans

2 secteurs dominants : Efficacité énergétique (39%) et Energies renouvelables ou de récupération (37%)

13.5% du CA en moyenne consacré à l'innovation

➲ **2 réunions du Club des éco-activités**

ZOOM

LES RENCONTRES ECOTECH TERRITOIRES FRANCILIENS LE 4 JUILLET 2019

Manifestation organisée par le PEXE au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire devant 240 représentants des territoires, entreprises et établissements publics.

GPS y a témoigné de sa mobilisation autour de 2 actions inscrites dans son **CTE :**

➲ Réalisation d'un Plan stratégique d'équipement du territoire en stations d'avitaillement en énergie décarbonnée

➲ Réalisation d'une plateforme numérique de partage et de valorisation des savoir-faire au service des éco- entreprises du territoire.

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud souhaite se doter d'une connaissance approfondie du tissu productif de la filière des Eco-activités, de l'offre éco-industrielle, ainsi que des principaux savoir-faire technologiques pour constituer un outil de pilotage d'une politique de développement (valorisation de l'offre, partenariats et mise en relation avec l'ensemble de l'écosystème, animation du réseau...).

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Partenariat avec le PEXE**

Dans le cadre du partenariat existant entre GPS et le PEXE et afin de structurer, fédérer, développer et valoriser la filière, ce dernier a proposé de mettre en œuvre une démarche permettant de référencer et de qualifier l'offre des acteurs intervenant dans ce secteur comme il l'avait déjà réalisé au niveau de l'Ile de France.

➲ **Référencement des éco-entreprises**

Le PEXE, réseau national de soutien au développement des PME de l'environnement et de la maitrise de l'énergie, et GPS ont travaillé ensemble à la mise en place d'un annuaire des éco-entreprises du territoire.

Il a pour but de donner de la visibilité à la filière locale, valoriser l'offre des éco-entreprises auprès des donneurs d'ordre publics et privés, être utilisé pour développer des partenariats avec les laboratoires de recherche, attirer les investisseurs et faciliter la mise en relation avec l'ensemble de l'écosystème.

Il permet aussi de collecter des données sur le tissu économique des éco-entreprises du territoire et de mettre en avant des critères de recherche répondant aux attentes (vision marché, offres et demandes, potentiel de collaboration…) avec, à terme, une mise à jour facilitée des acteurs référencés lorsque la plateforme numérique sera réalisée dans le cadre d'une action inscrite au sein du CTE.

➲ **Mobilisation des acteurs économiques** pendant la concertation autour du Plan Climat (PCAET) de GPS.

Cette volonté d'impliquer le monde économique s'est traduite par l'intégration d'actions à destination des entreprises au sein du PCAET et du Contrat de Transition Ecologique (CTE).

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Accompagner la maturation de la filière des éco-activités, aider à lui donner plus de visibilité notamment auprès de ses propres acteurs pour lesquels elle n'est pas encore suffisament identifiée en tant que telle.

ACTION DU CTE

➲ *Eco-Entreprises du territoire : partage et valorisation des savoir-faire*

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DECHETS ET D'EAU

LES ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DES DECHETS

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Modes de production et de consommation responsables

CHIFFRES CLES 2018

➲ **158 181** tonnes tous déchets confondus collectés sur le territoire de Grand Paris Sud (hors SIVOM)

➲ **459 kg/hab/an**

ZOOM

LES ATELIERS DE TRAVAIL SUR LE SCHEMA DIRECTEUR

➲ **6 ateliers** de travail, organisés en mai 2019

➲ **6 thématiques** traitées : dépôts sauvages, modes de collecte, état des modes de financement, évolution des modes de financement, objets encombrants et valorisation organique

➲ **90 contributeurs** au total (élus et techniciens des communes, représentants des syndicats, services de GPS)

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Elaboration d'un schéma directeur de gestion des déchets en plusieurs étapes :**

① La réalisation d'un diagnostic du territoire en matière de gestion de déchets, par l'intermédiaire duquel il a été apprécié les hétérogénéités et les leviers d'optimisation possibles tant financiers, techniques qu'organisationnels ;

② L'élaboration d'un schéma directeur déchets qui veillera à construire un projet de service public cohérent à l'échelle du territoire ; ce travail a été réalisé en concertation avec les 23 villes du territoire ;

③ L'identification du mode de financement du service, harmonisé et le plus adapté aux spécificités du territoire ;

④ L'accompagnement à la contractualisation avec les différents opérateurs impliqués dans la gestion des déchets.

➲ **Hausse de la valorisation matière grâce à la méthanisation des ordures ménagères résiduelles de Seine et Marne :**

Depuis le 1er janvier 2018, les ordures ménagères des communes de Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-Le-Temple et Vert-Saint-Denis ne sont plus orientées vers l'incinérateur du Smitom-Lombric.

Elles sont désormais envoyées vers l'unité de méthanisation de Varennes-Jarcy du Sivom où elles sont valorisées sous forme de biogaz, injecté dans le réseau.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Validation du schéma directeur de gestion des déchets

➲ Elaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

LES ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

➲ **15 000 m³ et 3 000 m³** : capacités des bassins de rétention en construction à Ris-Orangis

➲ **119 bassins de retenu**, avec plus de 171 ha en eau

➲ Près de **15 millions de m³** d'eaux usées collectés en 2018

➲ Plus de **21,6 millions de m³** d'eau potables distribués en 2018

ZOOM

VERS UN SCHEMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT

➲ Rédaction du cahier des charges relatif à une mission d'accompagnement pour l'élaboration d'un schéma directeur unique à l'échelle du territoire de Grand Paris Sud.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Lutte contre les inondations**

♦ **Construction de bassins de rétention à Ris-Orangis**

Lancés début 2018, les travaux de construction des deux bassins de rétention à Ris-Orangis se sont poursuivis en 2019. Ces équipements permettront de mettre un terme aux inondations importantes et fréquentes subies dans le bas de la ville lors des orages. L'eau recueillie, souvent chargée de feuilles ou de produits polluants, sera traitée avant d'être renvoyée dans la Seine.

♦ **Création d'un bassin de rétention à Morsang-sur-Seine**

L'étude de faisabilité a été réalisée en 2019. Ce bassin paysager recueillera les eaux pluviales pour rejet régulé en Seine après dépollution.

♦ **Modélisation des réseaux d'eaux pluviales** des zones sujettes aux débordements par temps de pluies, permettant de modéliser les aménagements à prévoir : lancement des premières études sur trois sites

♦ **Lancement d'une étude de vulnérabilité aux inondations par la Seine**

➲ **Réalisation d'opérations de gestion et d'aménagement de milieux naturels** : gestion des plantes aquatiques invasives, reprofilage ru de Balory, plan de gestion ru de l'Ecoute s'il pleut…

➲ **Protocole d'accord de fourniture d'eau en gros avec Eau de Paris**, élaboré dans le cadre de la politique volontariste de Grand Paris Sud en matière de maitrise publique de la ressource et du coût pour l'usager.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Achèvement des travaux des bassins de Ris-Orangis prévu en mars 2020

L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les actions d'Education a l'Environnement et au Developpement Durable (EEDD)

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

Chiffres cle

➲ **15 000 visiteurs** sur le site de la Maison de l'Environnement

➲ Plus de **15 manifestations** : **2 600 personnes touchées**

➲ **6 projets personnalisés avec des publics handicapés** au jardin, avec les animaux. 25 personnes concernées : enfants, jeune adultes, adultes.

Zoom

La Maison de l'Environnement : un equipement pedagogique de sensibilisation et d'education a l'Environnement

➲ 12 espaces thématiques permanents d'explication et de démonstration (biodiversité, apiculture, jardinage, eaux, habitat écologique, …)

➲ Des manifestations, spectacles, portes ouvertes et expositions thématiques

➲ Un site où se marient plaisir et découverte

Les faits marquants en 2019

➲ **Participation aux évènements « hors les murs » sur le territoire et manifestations organisées à la Maison de l'Environnement :**

- Printemps des Jardiniers à Savigny-le-Temple
- Graines, plantes et hommes à Evry-Courcouronnes
- Semaine du DD à Lisses
- Festival Branches et ciné en forêt de Sénart
- Fête du DD – Quartier Pyramides à Evry- Courcouronnes
- Alternatiba à Combs-la-Ville
- Festival des Solidarités à St Pierre-du-Perray
- Fête de la nature, Journées du Patrimoine, portes ouvertes au rucher, sur le site de la Maison de l'Environnement.

➲ **Plusieurs démarches artistiques de valorisation du site** de la Maison de l'Environnement ont été engagées en 2019 :

- 85 fourmis peintes cachées sur le site. Un outil de découverte ludique et original des espaces
- Une démonstration permanente de peinture à la farine sur l'espace habitat écologique
- Un bousier géant pour focaliser l'attention sur ces petits détritivores précieux pour notre biodiversité
- Des trompe-l'œil sur les fenêtres aveugles du pavillon pour raconter l'esprit historique du lieu

➲ **Le groupe « Four à Pain »**, actif depuis 10 ans à la Maison de l'Environnement dans le cadre d'un partenariat constructif, s'est constitué en association autonome et poursuit ses actions sur le site pour la promotion de la fabrication de pain cuit au feu de bois, pour une alimentation alternative

2 Fêtes du pain et 10 cuissons ont été organisées en 2019 à la Maison de l'Environnement, notamment lors de manifestations organisées pars GPS (clôture du Défi des Familles à énergie positive et Rencontres inter-culturelles).

Les perspectives ou projets à venir

➲ Mise en œuvre de nouvelles offres de visite du site adaptées aux groupes

LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

Depuis 2009

➲ **16 écoles engagées** dans le dispositif Ecol'o Top, répartise sur 7 communes.

En 2018-2019

➲ **8 établissements suivis** (écoles, collèges, lycées)

➲ **640 élèves sensibilisés** et 50 adultes (enseignants, personnel)

➲ **4 établissements** ont obtenu le label national **E3D**

ZOOM

LE DISPOSITIF ECOL'O TOP

- Une approche active et participative des élèves
- Un développement **de connaissances, compétences et pratiques éco-citoyennes**
- Différentes thématiques : **é**nergie, eau, déchets, alimentation, mobilité, biodiversité, solidarité et équité, santé et bien-être, consommation durable.

LE CONTEXTE

ECOL'O TOP est un dispositif proposé depuis 2009 par le Service Education à l'Environnement et au Développement durable.

Il propose aux établissements scolaires du territoire un accompagnent pour intégrer la transition écologique dans le quotidien des élèves et des équipes pédagogiques.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Une montée en puissance** de la démarche Ecol'o Top à travers une approche multi-partenariale

➲ **Un déploiement des actions autour de la biodiversité, l'alimentation durable et la réduction des déchets** :

- Aménagement de coins nature (potagers en permaculture, plantations d'arbres fruitiers, installation de mare, « hôtel à insecte », nichoirs à oiseaux, plantes mellifères…)
- Réduction et tri des déchets, table de tri dans les cantines, compostage des bio-déchets, suppression des plastiques à usage unique, fabrication de corbeille « récup » papier éco-design
- Lutte contre le gaspillage alimentaire, menus végétariens, suppression des emballages individuels à la cantine, part des produits de saison, bio et local

➲ Un renforcement des **liens et de la coopération** à travers :

- Une approche transversale au sein des établissements : forte mobilisation des éco-délégués, groupes de travail élèves et adultes (enseignant, CPE, équipe cantine, technique…)
- Des temps d'échanges entre différents lycées sur leurs retours d'expérience respectifs, entre lycées et maternelles (des lycéens transmettent aux maternelles leurs connaissances environnementales par la lecture de contes « nature » qu'ils ont écrits et par des ateliers)
- Des actions solidaires en faveur d'associations locales ou internationales (dons, collecte…).

Les perspectives ou projets à venir

➲ 10 nouveaux établissements engagés pour l'année 2019-2020 et poursuite de l'accompagnement des 8 établissements en cours

➲ Développer la formation des équipes (enseignants et parties prenantes)

➲ S'assurer d'une continuité de la démarche au sein d'une même commune entre écoles-collèges et lycées

VISITES DU JARDIN D'ESSENCES

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLE

➲ **400 visiteurs** sur des opérations organisées et encadrées par le personnel espaces verts de GPS.

➲ **13 000 €** : investissement pour le projet mare, réalisé en régie

ZOOM

LES ETAPES DU PROJET « MARE »

Premier coup de pelle

Creusement terminé

Mise en eau et aménagements terminés

LE CONTEXTE

Le Jardin d'Essences, situé à Evry-Courcouronnes, est un site dédié à la biodiversité locale. Il est aménagé et entretenu par les agents des espaces verts de Grand Paris Sud, de manière à y favoriser au maximum le développement de la faune et de la flore locale.

Un parcours pédagogique basé sur les cinq sens permet des visites du site en libre accès.

Des visites guidées sont proposées aux écoles chaque année aux printemps.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ Visites du site

- 8 visites de scolaires, soit environ 300 élèves du territoire, de la maternelle au collège
- 2 visites de groupes adultes (université d'Evry et personnel de Grand Paris Sud), soit environ 80 personnes.

➲ Réalisation de nouveaux aménagements

- Création d'une mare avec deck d'observation et lisse de protection (projet réalisé entièrement en régie). L'objectif est de favoriser le développement d'une flore et d'une faune des milieux humides.
- Installation d'un nichoir à hirondelles, réalisé en régie avec l'aide du service «menuiserie» du centre technique de Lisses.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Suivi écologique de la mare

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

➲ **Près de 2500** élèves sensibilisés aux enjeux de la préservation de l'eau

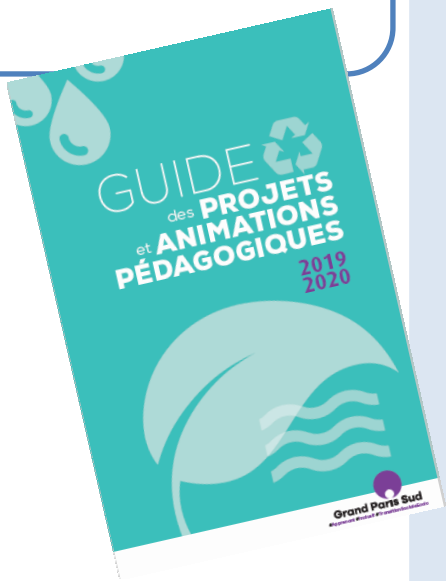

LE CONTEXTE

Afin de sensibiliser les publics scolaires aux enjeux de la préservation de l'eau, un panel d'interventions est proposé aux établissements scolaires du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Elaboration d'un guide des projets et animations pédagogiques**

Ce guide présente les actions pédagogiques menées sur les thématiques de l'utilisation de l'eau, du recyclage des déchets et de la préservation de l'environnement. Il a été adressé à l'ensemble des établissements scolaires de Grand Paris Sud.

➲ **Les Messagers de l'eau**, dispositif porté par la régie de l'Eau Grand Paris Sud et la Société des Eaux de l'Essonne pour sensibiliser les scolaires au cycle de l'eau, à la préservation de cette ressource et aux gestes du quotidien contribuant à ne pas la gaspiller.

Les interventions dans plus d'une vingtaine de classes ont permis de sensibiliser **664 élèves** de 1er et 2ème cycles. Ces classes ont ainsi visité la station de production d'eau potable de Morsang-sur-Seine et/ou l'usine d'assainissement d'Evry-Courcouronnes.

➲ **Interventions vers les lycéens**, dans le cadre d'une action menée avec le lycée des Loges d'Evry-Courcouronnes.

7 classes de seconde, soit **256 élèves**, ont bénéficié d'une sensibilisation aux enjeux de la préservation de la ressource et de la valeur de l'eau, grâce à un concours organisé entre les classes participantes.

➲ **Découverte d'une zone humide**, dans le cadre d'une promenade autour d'un plan d'eau.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Poursuivre le dispositif des Messagers de l'Eau avec une proposition de visites de plusieurs sites ou usines

➲ A la rentrée scolaire 2019-2020, 14 classes de seconde en préparation du bac blanc prendront part à l'intervention dédiées aux lycéens

➲ Poursuite et développement des promenades de découverte des zones humides

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET AUX ECO-GESTES

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

➲ Près de **4 500 personnes** sensibilisées aux éco-gestes en matière de consommation d'eau

➲ Participation à **17 évènements** organisés sur le territoire

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Les animations de proximité**, permettant de sensibiliser aux éco-gestes, d'informer sur la gestion de l'eau et de faire connaitre la compétence « eau et assainissement » exercée par l'agglomération.

Environ **1 500 personnes** ont participé à l'animation « bar à eaux » lors des dix-sept évènements organisés sur le territoire. Cette animation est également l'occasion de sensibiliser les participants aux économies liées à la consommation de l'eau du robinet et aux risques liés aux rejets des lingettes dans les réseaux.

➲ **Organisation d'une balade en péniche destinée aux Messagers de l'eau et à leur famille.**

420 élèves, accompagnés de leurs parents, ont ainsi pu découvrir la Seine sous l'angle du transport fluvial, tout en bénéficiant de l'intervention d'une spécialiste de la biodiversité qui a proposé des expériences sur les écosystèmes aquatiques.

➲ **Opération de sensibilisation aux économies d'eau et installations de kits d'économies d'eau.**

L'association Voisin Malin poursuit les interventions auprès de **350 familles** pour une sensibilisation aux éco-gestes, donnant ensuite lieu, dans plus de 70% des cas, à l'installation de mousseurs par un plombier, prise en charge par la Régie de l'Eau de Grand Paris Sud.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Poursuite de l'opération « balade en péniche », en incluant une sensibilisation au risque d'inondation

➲ Poursuite des actions de Voisin Malin à Evry-Courcouronnes

LA SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION DES DECHETS

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

➲ **1 187 élèves** sensibilisés

➲ **77 interventions** menées en établissements scolaires

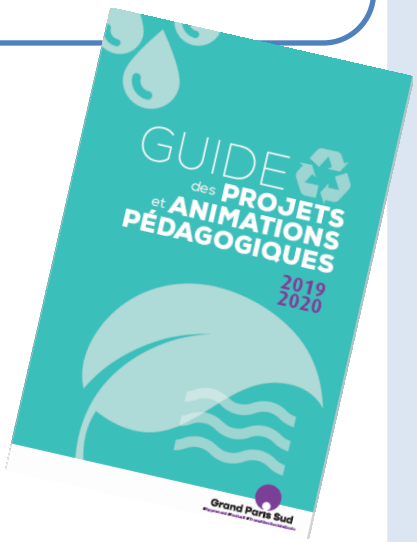

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Elaboration d'un guide des projets et animations pédagogiques**

Ce guide présente les actions pédagogiques menées sur les thématiques de l'utilisation de l'eau, du recyclage des déchets et de la préservation de l'environnement. Il a été adressé à l'ensemble des établissements scolaires de Grand Paris Sud.

➲ **Interventions dans les établissements scolaires**

77 interventions ont été menées dans écoles du territoire, sur le tri et la réduction des déchets, dont 62 conduites par un nouvel opérateur, l'association e-graine, spécialiste de l'Education au Développement Durable qui est intervenu sur des thématiques telles que :

- la toxicité des déchets
- le réemploi des déchets
- le compostage des déchets organiques
- le gaspillage alimentaire

➲ **De nouveaux outils de communication**

L'amélioration des performances de tri passe par le déploiement d'outils pratiques pour les habitants. Un kit dédié a été élaboré et comprend :

- sac de pré-collecte des emballages
- sac de pré-collecte du verre
- guide du tri
- autocollant stop pub
- affiche pour locaux de stockage des bacs

➲ **Lancement d'une nouvelle plateforme de commande d'outils en ligne** pour les acteurs du territoire qui souhaitent mener des actions dans leur ville, leur association, leur entreprise,…

Les perspectives ou projets à venir

➲ Elaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

LA COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

LA GESTION DES ESPACES PUBLICS

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

- **700 ha** d'espaces verts et de nature
- **13** boisements
- **9 800** arbres
- **176** nichoirs à mésanges

ZOOM

LE RESEAU TECHNIQUE « ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE»

Mis en place en 2017, ce réseau vise à partager les savoirs et à échanger sur la gestion différenciée et la préservation de la biodiversité, à l'échelle des 23 communes.

En 2019, il s'est notamment réuni pour discuter des prairies fleuries en milieu urbain.

LE CONTEXTE

La Communauté d'agglomération s'attache à travers ses régies et ses prestataires à entretenir les espaces pour lesquels elle est compétente de manière à respecter l'environnement et la biodiversité. L'usage de produits phytosanitaires y est notamment proscrit et les principes d'une gestion écologique sont respectés. Afin de formaliser son engagement dans ce sens, la collectivité a signé la charte régionale de la Biodiversité le 28 juin 2016.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

- **Recrutement d'une apprentie** en charge de finaliser le plan de gestion différenciée de la collectivité.

- **Recensement des arbres d'alignement et des arbres remarquables** gérés par la collectivité sur les secteurs de Centre-Essonne et de Grigny et construction de la base de données.

- **Installation d'un rucher sur le parc François Mitterrand** à Saint-Pierre-du-Perray : aménagement de l'enclos par la CA GPS et signature d'une convention tripartite entre la collectivité, l'apiculteur et la ville de Saint-Pierre-du-Perray.

- **Formation de plusieurs agents au logiciel d'information géographique QGIS** dans le but de poursuivre la cartographie des données et de faire vivre l'outil cartographique.

- **Poursuite des 2 protocoles de sciences participatives mis en place en 2018**

  Participation d'une quinzaine d'agents aux protocoles.

- **Réflexion sur l'établissement d'une convention de gestion** pour la promenade des aqueducs des eaux de de la Vanne et du Loing avec Eau de Paris, la ville de Grigny et le Département 91.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- Finalisation de la cartographie des espaces verts gérés par la collectivité sur SIG
- Mise en place d'un plan de communication pour accompagner le plan de gestion différenciée
- Développement d'une stratégie communautaire pour la Biodiversité

LA MAITRISE DE L'ENERGIE AU SEIN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

➲ **16 audits Energétiques** conduits en 2019 sur le patrimoine bâti communautaire

➲ **32 601,15 € HT** récupérés grâce à la **vente des CEE** issus des travaux d'investissements sur l'éclairage public

ZOOM

VERS UN SCHEMA DIRECTEUR DE L'ENERGIE POUR LES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Le Contrat de Transition Ecologique de Grand Paris Sud signé le 19/07 va permettre à l'Agglomération de se doter d'une stratégie énergétique patrimoniale.

Des audits énergétiques de l'ensemble des sites communautaires devront être menés afin de définir un programme pluriannuel d'investissement pour atteindre l'objectif d'ici 2030 d'une baisse d'au moins 20% des consommations énergétiques finales.

LE CONTEXTE

Cette thématique s'inscrit dans le cadre des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial et du levier d'action que constitue le Contrat de Transition Ecologique notamment sur la thématique de la rénovation énergétique des bâtiments.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ **Audits énergétiques**

16 Audits Energétiques ont été conduits en 2019 sur le patrimoine bâti ce qui porte à un total de 38 le nombre de bâtiments audités depuis 2012. Ces audits serviront de base de travail pour le futur Plan de rénovation énergétique des bâtiments communautaires.

➲ **Finalisation des outils de suivi des consommations** via un tableau de bord recensant les caractéristiques et consommations annuelles des points de comptages (électricité, eau, gaz, chauffage urbain…) pour les bâtiments et les espaces publics. Ce tableau permettra de renseigner la base de données patrimoniale ATAL.

➲ **Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie**

Fin 2018, le prix unitaire de rachat des CEE a fortement augmenté en passant de 4 € à plus de 8 € HT/MWh cumac. Suite aux travaux d'investissement réalisés sur le patrimoine éclairage public en 2018, la CA GPS a pu générer un volume de 3 813 000 kWhcumac de CEE classiques qui ont été vendus et ont permis de rapporter 32 601,15 € HT.

➲ **Achat d'électricité verte**

La fourniture d'électricité du patrimoine de Grand Paris Sud est assurée, via le groupement de commande SIPPEREC, par 4 marchés en fonction des puissances souscrites (et de la distinction éclairage public, bâtiments). L'option énergie verte a été souscrite dans chacun des marchés avec des garanties d'origines attestant une électricité issue d'énergies renouvelables.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Dans le cadre du Plan Piscines, les équipements aquatiques de Grand Paris Sud font l'objet d'études pour une optimisation des installations techniques ainsi que de l'enveloppe du bâti.

ACTION DU CTE

➲ *Plan de rénovation énergétique du bâti communautaire*

La construction de la gendarmerie a Saint-Germain-Les-Corbeil

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

Chiffres cles

- Objectifs de **– 20 % des consommations par rapport à la RT 2012**
- 3 177 m² de logements et 803 m² de bureaux
- 14 000 000 € HT, soit **16 800 000 € TTC** d'enveloppe financière prévisionnelle

Perspectives des futurs logements

Perspectives des futurs bureaux

Le projet

Le projet porte sur la construction d'une gendarmerie regroupant, sur un même lieu, la Brigade Territoriale de Proximité de St-Pierre du Perray et la Brigade Motorisée actuellement basée à Corbeil-Essonnes.

Les objectifs du projet en matiere de developpement durable

- Labellisation EFFINERGIE +, grâce à l'application de la RT2012 avec un objectif de 20% supplémentaires d'économies d'énergie
- Panneaux solaires en appoint pour la production d'eau chaude sanitaire
- Récupération de chaleur au niveau des installations de ventilation et de traitement d'air pour réduire les consommations de chauffage
- Attention particulière accordée à l'isolation du bâti (choix de menuiseries performantes, limitation des ponts thermiques, briquettes isolantes,…)
- Gestion des eaux pluviales par des noues paysagères, par des toitures partiellement végétalisées, récupération des eaux de toiture pour l'arrosage.

Les faits marquants en 2019

- Réévaluation de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération
- Engagement des travaux en juillet 2019.

Les perspectives ou projets a venir

- Poursuite des travaux pour une livraison au 2ème trimestre 2021

La reduction de l'impact des deplacements des agents

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Chiffres cles

➲ **1 430 agents**

➲ **21** véhicules **électriques (7%** de la flotte) et **12 hybrides** (**4%** de la flotte)

➲ **147 télétravailleurs,** environ **5 000 km** évités par semaine

Zoom

Installation de la visioconference dans les locaux avenue du Lac

Dans le cadre de l'emménagement des collègues de la DGA Services Urbains et Maitrise d'Ouvrage au sein de nouveaux locaux à Evry-Courcouronnes, 2 salles ont été équipées d'un dispositif de visioconférence, permettant de réduire les déplacements des participants aux réunions.

Les faits marquants en 2019

➲ **Parc automobile**

- **Commande de 6 nouveaux véhicules électriques** : 2 Zoé, deux Nissan E 200 7 places et 2 Nissan E NV 200 2 places

- **Commande de 3 vélos à assistance électrique**

Lors de la fête du personnel organisée le 12 septembre, une sensibilisation des agents à l'utilisation des vélos électriques a été proposée par des collègues d'un des groupes du projet d'administration.

- **Bornes de recharge électrique au sein des équipements communautaires**

Réalisation d'études d'implantation de nouvelles bornes au centre technique de Lisses, à la Maison de l'Environnement et aux pépinières d'entreprises.

➲ **Mise en service d'une navette**

Service navette Evry-Courcouronnes / Lieusaint depuis le 18 mars 2019. A compter de début 2020, ce service sera assuré par un véhicule électrique (Nissan E 200, 7 places).

Cette initiative est mise en œuvre par la Direction des moyens généraux.

➲ **Télétravail**

147 agents participent à l'expérimentation du télétravail en cours, soit environ 10% de son effectif total et de l'ordre de 20% de l'effectif d'agents dont le poste recouvre des activités réalisables à distance.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Déploiement de la visioconférence au sein des autres sièges administratifs

➲ Poursuite des acquisitions de véhicules et vélos électriques

➲ Mise en service de nouvelles bornes de recharge électriques au sein d'équipements communautaire

VERS UNE ADMINISTRATION 4.0

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

➲ **2 330 actes** en 2018 (150 arrêtés, 1 645 décisions et 534 délibérations)

➲ Environ **1 400 factures** traitées de manière dématérialisée par mois

ZOOM
BACS D'APPORT VOLONTAIRE INSTALLES POUR LE TRI DES DECHETS

LE CONTEXTE

Le fonctionnement de l'administration de l'agglomération est source d'impacts environnementaux de divers ordres. Des actions ont été déjà engagées pour les réduire, elles vont s'amplifier dans une optique d'exemplarité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ La dématérialisation des procédures

Un certain nombre d'actions ont été engagées en matière de dématérialisation des procédures et actes :

- Dématérialisation des instances du conseil, bureau et CAO
- Archivage électronique
- Dématérialisation de la chaine comptable
- Dématérialisation des remises d'offres dans le cadre des marchés publics
- Réflexion sur la dématérialisation du contrôle de légalité des actes et des marchés publics.

➲ Tri des déchets

Mise en place à compter du 2 septembre 2019, sur les 3 sites administratifs, de bacs d'apport volontaire :

- d'emballage
- de papier
- de verre(sur le site d'Evry-Courcouronnes).

Cette initiative, qui émane d'une réflexion issue du projet d'administration, est mise en œuvre par la Direction des moyens généraux avec le soutien de la Direction de la valorisation et de l'élimination des déchets.

➲ Réduction des produits d'entretien

Achat d'un nettoyeur vapeur en septembre 2019 afin de diminuer l'utilisation des produits d'entretien, pour les équipements culturels de Sénart en régie ménage.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Amplification de la sensibilisation des agents de Grand Paris Sud aux éco-gestes

DES EVENEMENTS ECO-RESPONSABLES

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

ZOOM

LES ACTIONS DEJA MISE EN ŒUVRE POUR LE MARATHON DE SENART ET LA SENARTAISE

- Dématérialisation des inscriptions
- Distribution d'eau du robinet aux coureurs du Marathon
- Achat en vrac d'une partie du ravitaillement
- Incitation à l'utilisation du RER (forfaits proposés aux coureurs et accompagnants comprenant hôtel + navette depuis gare RER)
- Médailles et jus de pommes offerts produits localement

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud organise chaque année de nombreux évènements sportifs, culturels, institutionnels (vœux, fête du personnel…) etc.

A travers les déplacements, les achats, les déchets et les consommations qu'ils génèrent, ces évènements ont un impact environnemental non négligeable.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

- **Vers une charte des évènements éco-responsables**

A l'occasion de la fête du personnel qui s'est tenue le 12 septembre 2019 et qui a rassemblé près de 600 agents, une animation a été proposée par le service Education à l'Environnement et au Développement Durable pour lancer les réflexions sur ce sujet.

Les participants ont pu proposer des idées d'actions sur différentes thématiques :

- Les déchets (tri, prévention,…)
- Les déplacements (co-voiturage, navette,…)
- Les achats (local, bio, fait soi-même,…)
- Les consommations énergétiques (choix des appareils,…)

Toutes les contributions recueillies serviront de base aux travaux qui vont être engagés en vue de l'élaboration d'une charte interne.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- Lancement des travaux pour l'élaboration d'une charte des évènements éco-responsables

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES PARTENAIRES A L'INTERNATIONAL

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

➲ Programme de lutte contre le changement climatique de la ville de Dakar

La Ville de Dakar a poursuivi en 2019, avec l'appui de Grand Paris Sud, la construction de son Plan Climat Energie Territorial. Le bilan des GES sur l'ensemble du territoire a été réalisé et les études de bilan énergétique des bâtiments municipaux et de vulnérabilité ont été lancées. Plusieurs formations mobilisant les agents communaux et les associations locales ont aussi été menées sur les thématiques de l'éco-responsabilité, de l'éco-citoyenneté, de l'efficacité énergétique des bâtiments et de la communication environnementale. Des journées de sensibilisation en direction des populations ont enfin été réalisées autour de la gestion des déchets et de l'utilité de l'arbre sous le slogan *les 72 heures de l'environnement* ou dans le cadre d'une *Parade verte* mobilisant un public nombreux.

➲ Appui à la région de Nouakchott pour un développement durable résilient et équitable (ARENDDRE)

La Région de Nouakchott a décidé en 2019, en partenariat avec Grand Paris Sud, de concevoir et de mettre en œuvre un plan de mobilité urbain durable (PMUD) et de sécurisation des transports collectifs sur son territoire, dont l'installation d'éclairage public solaire. Ce projet, prévu sur quatre ans (2020 - 2023) et doté d'un budget de 3 775 000 €, sera cofinancé par l'Union Européenne à hauteur de 95%. Grand Paris Sud apportera un appui technique (expertise en matière de mobilité et d'éclairage public) et financier (subvention à hauteur de 40 000 € sur quatre ans).

Les perspectives ou projets à venir

➲ Finalisation des études de vulnérablité et de bilan énergétique, organisation des conférences territoriales (Dakar)

➲ Mission de Grand Paris à Nouakchott pour le lancement du projet ARENDDRE

INDICATEURS CIT'ERGIE

La démarche de labellisation Cit'ergie, dans laquelle Grand Paris Sud s'est engagée, implique le recueil d'indicateurs permettant de suivre l'évolution de la situation et la performance climat - air - énergie de la collectivité.

L'élaboration du présent rapport de développement durable a été l'occasion de collecter un certain nombre de ces indicateurs, dont la liste sera incrémentée lors des prochains exercices.

	INDICATEURS CIT'ERGIE	VALEUR 2018*
GESTION DU PATRIMOINE BATI	Consommations énergétiques annuelles des bâtiments	27 689 651 kWh
	Consommations énergétiques annuelles de l'éclairage public	16 326 711 kWh
	Consommations énergétiques annuelles du parc automobile (y compris véhicules des régies et des bennes de collecte des ordures ménagères)	307 302 litres
	CEE valorisés par an	3 813 000 kWhcumac
	Part de bâtiments publics ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique	33%
GESTION DES DECHETS	Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats)	459 kg/hab
	Taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés	31%
PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE	Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur de GPS EP	0 % en 2018 (⇨ 55% en 2019)
	Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur de Bondoufle	64,2%
MOBILITES	Nombre de places de stationnement vélo	0,57 / 100 hab
COOPERATION	Budget total annuel dédié aux projets de coopération décentralisée, en lien avec le climat, l'air et l'énergie	115 000 €

** Valeur 2018 pour une année pleine*